

Reflets de

La Tour



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 125

Septembre 2019

Editorial

Un geste de toujours, un réflexe de tous les jours

Les semaines qui viennent de s'écouler sont instructives à plus d'un titre. Confronté au défi d'une mise en place harmonieuse de la « commune fusionnée », le Conseil communal n'a pas ménagé sa peine. Cela dans tous les domaines d'activité publique.

Les difficultés n'ont pas manqué, et il en surviendra d'autres. Les citoyens ne manqueront pas de se manifester, de critiquer, de contester ou de se réjouir, il y en aura pour tous les goûts. Ainsi va la démocratie communale, et nous n'avons pas à nous en plaindre. Il est en tout cas une chose certaine : les responsables politiques donnent le meilleur d'eux-mêmes. Si cela a déjà été dit, il n'est pas illégitime de le rappeler.

Durant l'été, des événements festifs se sont produits. Le 7 juillet, une fête populaire a réuni nos trois villages. Au lendemain d'un festival de musique qui a connu un très beau succès, les gens d'ici et de là-haut se sont retrouvés pour célébrer leur communauté de destin. Honorée par la présence du Président du Parlement et du Délégué aux Affaires communales, la manifestation a bénéficié d'un bel esprit de convivialité. Que Jean-Noël Minger, conseiller responsable, et sa commission, soient ici félicités pour la réussite de l'événement.

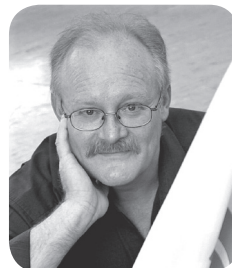
Puis ce fut la « Fête du village », dont le feu d'artifice a marqué les esprits, et dont l'artisan-façonnier, Jean Morgenthaler, doit être vivement remercié. Au-delà de cette démonstration, il faut saluer la remise des « Mérites sportifs et culturels », à l'occasion de laquelle les résultats de jeunes et moins jeunes habitants ont été mis en exergue. Courrendlin possède de nombreux et brillants talents. Il appartient à la municipalité de les honorer.

Les fêtes passées, chacun a repris le travail. Les autorités et l'administration communales sont sur le pont. Les problèmes ordinaires – parfois exceptionnels – sont là, de même que les réflexions liées à la réalisation de projets (mobilité, équipements, formation, environnement) indispensables au développement et au bien-être de nos concitoyens.

On me permettra, dans ce contexte, de parler un peu d'environnement, ou de ce qu'on appelle familièrement notre

« cadre de vie ». La commission communale planche sur de nombreux sujets, dont le contenu fera l'objet d'un journal spécial paraissant à l'automne : atteintes à la santé due à la prolifération des chenilles processionnaires du chêne, encouragement à la biodiversité, protection de la faune, développement des mesures inhérentes à la « conception évolutive du paysage », places de jeu et de détente, aménagement des rives de la Birse et protection contre les crues, réseau écologique agricole, mesures locales dans le contexte de « l'urgence climatique », etc. Nous avons du pain sur la planche, et il faut avoir le cœur à l'ouvrage : belles expressions qui traduisent l'ampleur de la tâche et l'exigence de l'effort, individuel et collectif.

Dans ce journal, vous trouverez l'appel de deux étudiantes de Rebeuvelier consacré aux nuisances de la PUB de toute espèce. Au gré d'un développement remarquable, elles s'inspirent de la parole célèbre de Jacques Ellul, prononcée par le professeur de droit bordelais dans les années 30 : « **Penser globalement, agir localement** » ! Une parole qui fit une telle impression à l'époque qu'elle devint le slogan des mouvements qui se préoccupaient de l'avenir de la planète, déjà soumise aux souillures de l'humanité. Elles ajoutent celle-ci, non moins connue et si rarement appliquée : « **Passons de la parole aux actes** », expression dont le prolongement est peut-être celui-ci : « **Un geste de tous les jours, un réflexe de toujours** ». Pour peu que ce geste soit dédié à la défense de l'environnement et à la protection de la nature, nous ferons les gestes qui sauvent. Félicitations et merci à Léna Beyeler et Noémie Hungerbühler de nous rappeler à notre devoir. Il ne nous appartient plus qu'à nous en montrer dignes.



Que cette fin d'été et l'automne soient favorables à tous, aux gens, aux fruits, aux bêtes et aux arbres !

**Pierre-André Comte, vice-maire
et conseiller communal**



Visitez le site internet de la Municipalité

www.courrendlin.ch



Point de vue

La pub ne nuit pas seulement aux habitants

Nous sommes deux étudiantes de la commune de Courrendlin et souhaitons vous parler d'un sujet qui nous tient à cœur. L'écologie est plus qu'une mode c'est notre conviction. Nous voulons que les choses bougent et pour ce faire nous avons commencé par des manifestations. Mais comme beaucoup d'entre vous le disent : « les paroles ne sont pas suffisantes, il faut des actes. » Nous voulons un avenir et savons que nous devons changer drastiquement ! Le meilleur moyen de commencer ce changement est certainement dicté par cette fameuse phrase : « penser globalement, agir localement. »

Scandalisées par la masse de déchets produite, nous nous questionnons sur la publicité. Savez-vous qu'elle représente 54 kg de déchets par année et par foyer ? Étant donné que la plupart des gens ne la lisent même pas, on peut la considérer comme une source de gaspillage importante. De plus, la presse gratuite, même si on ne la regarde plus, développe notre consommation excessive qui ne fait qu'alléger nos porte-monnaie et encourager le marketing peu éthique.

Comme le dit le FLIP : « la publicité amoindrit notre esprit critique et réduit les individus au statut de consommateur. »

Par ailleurs la publicité, qui est à l'image de notre société de consommation, ne fait que participer à amener l'humanité dans une impasse écologique et sociale : si on continue d'accepter la publicité et la consommation irraisonnée qui en découle, cela signifie qu'on tolère de nombreuses pratiques immorales des grandes industries. Celles-ci vendent en effet, sans scrupule, des objets, des aliments ou encore des habits fabriqués aux quatre coins du monde par de la main-d'œuvre trop bon marché, souvent exploitée et parfois même trop jeune.

À ceci vient s'ajouter le fait que la publicité gratuite ne contribue aucunement au développement positif des entreprises de presse de la région comme « le Quotidien Jurassien ». Puisque si cette publicité n'était pas gratuite, elle serait insérée dans des journaux payants et donc soutiendrait les entreprises de presse qui sont actuellement en pleine crise.

Il se trouve qu'un foyer ne possédant pas l'autocollant « stop pub » alourdit son bilan écologique annuel de 108 kg de CO₂, de 40,5 kg de bois et de 540 litres d'eau. À cela s'ajoute encore une grande quantité d'électricité (243 kWh), de produits chimiques et de métaux lourds.

En 2015, le taux d'autocollants « pas de pub » avoisinait les 31% dans le Jura et était le plus bas de la Suisse. À titre de comparaison le canton de Bâle-Ville atteignait 72%, c'est-à-dire plus du double !

Si chaque habitant de la commune faisait « l'effort » de refuser la publicité, Courrendlin économiserait 6'060 CHF par année car elle diminuerait ses coûts dus à l'élimination de ses déchets. Cet argent pourrait être investi dans d'autres projets et profiter directement à ses habitants. Ce serait également des arbres sauvés ce qui ne ferait qu'améliorer l'empreinte carbone de notre commune et favoriser la biodiversité dans le monde.

L'autocollant permet de se débarrasser d'environ 88% du volume de publicité, mais si vous souhaitez gaspiller encore moins nous vous encourageons à vous inscrire sur la Liste Robinson (www.du-konsumenteninfo.ch) et à vous désinscrire directement auprès des expéditeurs.

Léna Beyeler et
Noémie Hungerbühler

Avis

Pour les personnes intéressées, il est possible de trouver des autocollants « STOP PUB » dans divers commerces ainsi qu'auprès des associations de consommateurs.

Echos du Conseil communal

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.

Mairie

- **Buvette-vestiaires du FC Courrendlin** : Les travaux de construction de la buvette-vestiaire du FC Courrendlin arrivent à leur terme. Les locaux pourront être utilisés par la société dans le courant du mois de septembre.
- **Fusion de communes** : le comité de fusion poursuit son travail relatif à l'élaboration des règlements communaux pour la nouvelle commune fusionnée. Plusieurs d'entre-eux ont déjà été soumis aux citoyens lors des assemblées communales du premier semestre de l'année.

Ecoles

- **Maison de l'Enfance** : la Maison de l'Enfance a fêté son 20^e anniversaire cette année. Une manifestation rassemblant différentes personnalités officielles, les représentants communaux, le personnel ainsi que les parents des pensionnaires s'est déroulée à fin août.

Urbanisme et bâtiments

- Halle polyvalente de Rebeuvelier : les travaux de construction de la nouvelle halle polyvalente de Rebeuvelier se poursuivent

selon le calendrier. Le nouveau bâtiment pourra être inauguré cette année encore.

- **Projet Clos Brechon** : toujours sous le coup d'oppositions, le projet de construction d'appartements adaptés est en suspens. Une audience au Tribunal aura lieu ces prochaines semaines afin de statuer concernant ce dossier.

Transports et Energie

- **Route de Vicques** : les travaux de pose d'un revêtement phono-absorbant à la route de Vicques ont débuté et se poursuivront durant tout le mois de septembre. Les riverains ainsi que les usagers sont invités à se conformer à la signalisation mise en place ainsi qu'aux informations qui seront distribuées le cas échéant dans les boîtes aux lettres.
- **Rue de la Farrère** : les places de parc situées le long de la rue de la Farrère ont été mises en zone bleue afin d'éviter le stationnement longue durée sur ces places communales, l'abandon de véhicules non-immatriculés et offrir aux visiteurs des possibilités de stationnement.

Engagement de deux nouveaux apprentis

Yasmina Zaman



Les collaboratrices et collaborateurs des bureaux administratifs ont accueilli Yasmina Zaman qui a débuté son apprentissage le 1^{er} août dernier et qui suivra durant 3 ans la formation d'apprentie employée de commerce au sein de l'Administration communale.

Flavio Termeno



Les services de voirie et de conciergerie compteront également un nouvel apprenti dans leurs effectifs, soit Flavio Termeno, qui a débuté sa formation d'agent d'exploitation le 1^{er} août dernier et ce pour 3 ans.

L'Autorité communale et les employé-e-s communaux sont ravis de compter deux nouveaux apprenti-e-s et leur souhaitent la bienvenue et pleine satisfaction durant leurs années de formation.

Félicitations à Bruna Freitas



L'Autorité communale ainsi que tous les collaboratrices et collaborateurs des bureaux administratifs félicitent Mme Freitas, pour l'obtention de son CFC d'employée de commerce au terme de 3 années de formation.

Au terme de son contrat d'apprentissage, Bruna Freitas a été engagée pour une période de quelques mois afin d'apporter une aide au service du Secrétariat.

Félicitations à Julien Scherrer



L'Autorité communale ainsi que tous les collaboratrices et collaborateurs des bureaux administratifs et des services de conciergerie et voirie félicitent M. Scherrer, pour l'obtention de son CFC d'agent d'exploitation au terme de 3 années de formation.

Le Conseil communal adresse ses félicitations réitérés et souhaite plein succès à Bruna Freitas et Julien Scherrer.

Avis aux citoyens

L'Autorité communale en collaboration avec la Maison de l'enfance rappelle aux citoyens qu'il est interdit de fréquenter le jardin extérieur de la crèche, lequel est réservé aux enfants fréquentant la Maison de l'enfance.



Cours 2019-2020

Vous êtes intéressé-e par un cours donné par l'UP, voici quelques cours qui seront organisée à Courrendlin et Rebeuvelier :

Village de Courrendlin

- « Création d'un album photo » 3 mercredis, le 4 septembre, 11 septembre et 25 septembre 2019 de 19 h 30 à 21 h 30.
- « Smovey » à l'extérieur » 5 jeudis, du 19 septembre au 31 octobre 2019 de 19 h à 20 h.
- « Qi gong » 8 jeudis, du 26 septembre 2019 au 13 février 2020 de 17 h 15 à 18 h 30.
- « Photographie » 2 samedis, 28 septembre et 5 octobre 2019 de 8 h à 11 h.
- « Butte en permaculture pour potager »
théorie : samedi 28 sept. 2019 de 10 h à 12 h
pratique : samedi 26 octobre. 2019 de 9 h à 16 h
- « Savon naturel » samedi 19 octobre 2019 de 13 h 30 à 17 h 30. 2 samedis, les 9 mai et 19 septembre 2020 de 9 h à 11 h 30.

Contact : Courrendlin : Jeanine Juillerat, 078 757 70 80, courrendlin@upjurassienne.ch

Rebeuvelier : Chloé Hungerbuehler, 032 435 17 74, rebeuvelier@upjurassienne.ch

Village de Rebeuvelier

- « Atelier d'expérimentation des pigments et liants » 3 samedis, du 2 au 16 novembre 2019 de 9 h à 11 h 30.
- « Sophrologie » 5 lundis du 28 octobre au 25 novembre 2019 de 19 h 15 à 20 h 30. Pour débutant-e-s et avancé-e.
- « Sophrologie, suite du cours 1 » 5 lundis du 2 au 30 mars 2020 de 19 h 15 à 20 h 30. Egalement ouvert aux débutants.
- « Cuisine pour Messieurs » 3 mardis du 5 au 19 mai 2020 de 17 h à 19 h.
- « La lactofermentation : une autre manière de conserver, garanti zéro déchet et 100 % santé ».
Remarque : possibilité d'apporter ses propres bocaux.
- « Régal de plantes sauvages comestibles » samedi 6 juin 2020 de 10 h à 14 h.
Remarque : si le temps le permet, la cueillette se fera pieds nus.

48 méritants sportifs et culturels et 3 sociétés locales récompensés



Photo : Sophie Minger

A l'occasion de la fête du village de Courrendlin, l'Autorité communale (représentée par Joël Burkhalter, maire et Jean-Noël Minger, conseiller communal et responsable du dicastère Sport, Culture et Jeunesse) a honoré les méritants sportifs et culturels pour l'année 2019.

Il s'agit de :

Reber Léo (Champion jurassien écoliers en moins de 40 kg, 5ème au suisse M18 et Champion jurassien écoliers par équipes 2018), **Reber Mattéo**, (Champion jurassien écoliers de moins de 24 kg et Champion jurassien écoliers par équipes 2018), **Reber Patrick** (Champion suisse MASTER de moins de 66 kg et passage de ceinture noire en 3ème Dan), **Celikbilek Loan** (Champion suisse M18 de moins de 60 kg, Champion suisse M21 de moins de 60 kg, Médaille de bronze lors de la Coupe d'Europe en Slovénie, sélectionné dans le cadre national M21, passage de ceinture noire 1er Dan, Ranking de Weinfelden 1er en M18 et 1er en M21, Ranking de Morat 1er en M18 et 1er en M21, Ranking de Morges 1er en M21 et 1er en Elite et Ranking de Sierre 1er en M21 et 1er en Elite), **Gobat Jolan** (3ème au Championnat jurassien écoliers de moins de 28 kg et Champion jurassien écoliers par équipes 2018), **Andrea Ugo** (2ème au Championnat jurassien écoliers de moins de 55 kg et Champion jurassien écoliers par équipes 2018), **Hirt Simon** (Champion jurassien écoliers par équipes 2018) dans la discipline de Judo.

Christen Lorane (1ère au Championnat jurassien et 3ème au Championnat romand) dans la discipline de la Gym-danse.

Hungerbühler Timéa (Championne jurassienne en agrès individuelle C4), **Hungerbühler Alicia** (Vice-championne jurassienne en agrès individuelle C5 et 1ère en C5), **Hungerbühler Noémie** (1ère au Championnat neuchâtelois d'agrès individuelle C5 et 1ère en C5), **Michel Amy** (Vice-championne jurassienne en agrès en équipe en catégorie C2), **Holzer Maël** (Champion jurassien en agrès individuel C4 garçon), **Holzer Audrey** (Vice-championne jurassienne en agrès individuelle C4 fille et 1ère au C4), **Holzer Nathan** (2ème en agrès individuel) dans la discipline d'Agrès.

Hungerbühler Manel (3ème place à la Swiss Jazz Cup à Thoune) dans la discipline de Danse.

Lateralis Ethan (3ème Suisse aux finales Suisses, Vice-champion d'Europe U16 avec le SHC Rossemaison et élu meilleur gardien d'Europe durant le tournoi coupe d'Europe U16) dans la discipline du Skater-Hockey.

Tripet Laurent (Champion du monde master de tir à l'arc et multiple fois champion suisse), dans la discipline du Tir à l'arc.

Guerne Steve (Trophée du grand Migrant course d'alpinisme), dans la discipline de l'Alpinisme.

Chèvre Axel (Prix Montasser Salomon en juin 2019 à sport Academy à Lausanne), dans la discipline du Football.

Erard Jehanne (R2 de 2007 et Championne suisse U12 d'hiver), **Gunzinger Thomas** (R3 de 2008 et participation au championnat suisse où il a gagné un match et perdu en 8e

Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

de finale), **Wagner Jonathan** (Champion jurassien actif), dans la discipline du Tennis.

Willemin Noah (Membre de l'équipe suisse U15), **Joliat Adrian** (1er en double U17 aux championnats suisses juniors et vainqueur du tournoi international de Friedrichshafen (Allemagne) en simple U17), **Joliat Lorrain** (1er en simple U15, 2ème en double, 3ème en mixte aux championnats suisses junior, 3ème avec l'équipe suisse U15 au tournoi international Nations to Nations à Pécs (Hongrie), **Varrin Marion** (3ème en double dame aux championnats suisses élite) **Chapuis Eugénie** (3ème en double dame aux championnats suisses élite) **Bacon Nicolas** (1er en simple messieurs 35 catégorie C/D et 3ème en double 35 catégorie C aux championnats suisses senior), **Joliat Laurent** (3ème en double messieurs 45 catégorie D aux championnats suisses senior), dans la discipline du Badminton.

Rentrop Barbara (1ère place aux championnats jurassiens et neuchâtelois 2019 catégorie U20 et 2ème place aux championnats romands 218 catégorie élite) Dans la discipline de Lancer de javelot 600 g.

Nusbaumer Marcel (50 ans de compétition automobile) au sein du Rancing Club.

Comte Pierre-André (Nommé Officier de l'Ordre de la Pléiade pour son engagement dans la défense de la langue française) Politique.

Charmillot Sabine (60 ans de chant), **Salgat René** (50 ans de chant), **Dal Busco Anne-Marie** (30 ans de chant), **Goudron Sylvie** (30 ans de chant), **Goudron Albert** (30 ans de chant), **Ducommun Balbina** (20 ans de chant), au sein de la société Sainte Cécile.

Arnoux Doris (40 ans de sociétariat), **Burkhalter Véronique** (40 ans de sociétariat), **Burkhalter Didier** (40 ans de sociétariat), **Lehmann Michel** (40 ans de sociétariat) au sein de la société FSG Courrendlin.

Merz Lucienne (35 ans de sociétariat), **Richard Céline** (20 ans de sociétariat), **De Santa Angéline** (20 ans de sociétariat), au sein de la Fanfare Municipale.

Équipe de gymnastique enfantine (1ère place à la fête cantonale de gymnastique à Boncourt)

Pit-Bull Band (20 ans de création)

Badminton Club Courrendlin (30 ans de création de club)

Le Conseil communal a vivement félicité tous les méritants sportifs et culturels ainsi que l'ensemble des sociétés locales du village qui ne cessent d'encourager les jeunes et moins jeunes à participer activement au sein de la collectivité.

Avis aux organisateurs de manifestations communales et publiques

Vaisselle réutilisable



Le Conseil communal a décidé de rendre obligatoire l'utilisation de vaisselle réutilisable dès 2020.

Par souci de l'environnement, le Conseil communal souhaite, par des actions, réduire certains déchets et l'acquisition de vaisselle réutilisable en fait partie.

Les sociétés locales ainsi que l'association des commerçants et artisans ont été sensibilisés à cette mesure et recevront prochainement d'autres informations de l'Autorité communale.



Fin de la poissonnerie à Courrendlin

La poissonnerie itinérante « Saveurs Poissons Frais du Jura » du vendredi devant la boucherie Kamberov, ne se déplace plus à Courrendlin.

Elle sera présente à Courtételle le vendredi de 13 h 30 à 14 h 30.

Pour les citoyens intéressés, ils peuvent contacter la commune de Courtételle, afin de connaître l'emplacement qui lui est réservé.

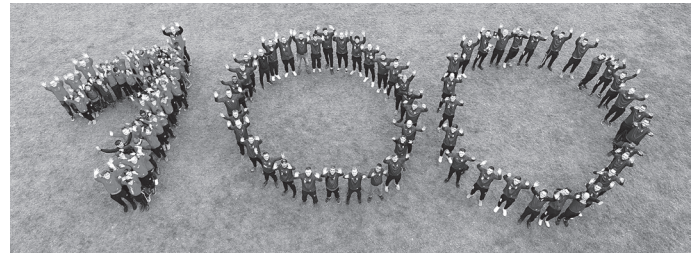


Un centième anniversaire dignement fêté

Les prémices de l'automne nous incitent, parfois, à dresser un premier bilan à propos de ce que l'année en cours nous a déjà réservé. En ce qui concerne le FC Courrendlin, force est de constater que les mois qui viennent de s'écouler ont été riches en événements et en célébrations. Un centenaire ça se respecte, ça se fête, ça se célèbre et bien comme il faut.

Les festivités de ce centième anniversaire ont débuté, en février, par l'organisation de l'assemblée générale de l'AJF (Association Jurassienne de Football). Elle a rassemblé en nos murs et pour une journée, les édiles responsables du bon fonctionnement et du bon déroulement de la compétition du football jurassien. Avec le volet statutaire de cette réunion au gré duquel tous les clubs reçoivent les informations, à respecter à la lettre, pour les championnats à venir, les délégués présents ont partagé un repas et ont pu échanger, à leur guise, avec leurs futurs adversaires sportifs et les dirigeants du foot jurassien et, le tout, dans une ambiance conviviale pour le plus grand plaisir des personnes présentes. A l'heure du café, les invités ont eu droit à un concert de chansons traditionnelles, parfois... quelque peu remaniées.

Auparavant, le comité d'organisation du 100e anniversaire, avait, avec enthousiasme et confiance, lancé diverses actions. D'abord, il y a eu la rédaction et la mise en page d'une « plaquette souvenir » qui s'est articulée surtout autour de la recherche d'annonceurs, de la production de photos, de fouilles dans les archives et de l'écriture des textes pour se remémorer l'histoire du club, pour affirmer



son présent et pour se projeter dans l'avenir. Ce livret, remis à des centaines de personnes, a réveillé bien des souvenirs et en a étonné plus d'une et plus d'un par son riche contenu. Puis, il y a eu le lancement d'une campagne de dons qui a dépassé toutes les prévisions et qui, au-delà des chiffres, montre l'attachement indéfectible des gens à ce club. Enfin, le 15 juin dernier, a eu lieu la soirée de gala qui s'est déroulée dans la halle de gymnastique bien décorée aux couleurs du club et devant un public nombreux et conquis. Au cours de l'apéritif plusieurs orateurs ont, tour à tour, eu une pensée pour les membres fondateurs, eu des remerciements pour les dirigeants actuels et adressé des vœux de prospérité et de pérennité pour le club. Puis, les convives ont pu passer à table où un bon repas leur a été servi. Après avoir fait bombance, les invités ont assisté à La Revue et Corrigée, un spectacle où sketches et chansons, écrits et adaptés spécialement pour l'occasion, a bien amusé et réjoui l'assistance. La soirée, enfin, s'est prolongée dans une excellente ambiance empreinte de retrouvailles, de souvenirs et d'anecdotes.

Au terme des tous ces événements heureux, le comité d'organisation ainsi que le FC, tiennent à remercier encore toutes les personnes qui, grâce à leur générosité, leur solidarité et leur dévouement ont permis de mener à bien des festivités qui resteront gravées, à jamais, dans l'histoire centenaire du FC Courrendlin.

Comité d'organisation du 100^e anniversaire

Le FC Courrendlin recrute

La société recherche des personnes motivées afin de compléter son équipe pour le service à la buvette.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie Chételat au 076 540 69 70

Marché de Saint-Nicolas

Le traditionnel marché de Saint-Nicolas se tiendra
le jeudi 5 décembre de 17h à 21h
à la rue du Cornat.

Les nombreux artisans se réjouissent d'ores et déjà de vous présenter leurs créations.

STANDS ENCORE DISPONIBLES :

Pour les personnes intéressées, il reste encore des stands disponibles pour présenter vos créations. En cas d'intérêt merci d'aviser Isabelle Widmer à biolwidmer@gmail.com ou au 079 480 20 48.

Société d'arboriculture de Courrendlin et environs

Rue du Cornat 10 - 2830 Courrendlin
Tél. cidrerie - 032 435 61 61



**Le pressoir est ouvert
depuis mi-septembre 2019**

Pour presser vos fruits, venez nous rendre visite ou annoncez-vous par téléphone s.v.pl.

Félicitations à nos nonagénaires

M. le Maire accompagné de la secrétaire communale a eu le plaisir de rendre visite à deux nouvelles nonagénaires et de leur apporter les meilleurs vœux de la commune.

Thérèse Eggenschwiler



Thérèse Eggenschwiler née Röthlisberger a vu le jour à Savièse dans le canton du Valais le 21 mars 1929 dans une famille de 8 enfants. Suite au décès prématuré de sa maman, elle a été placée à l'orphelinat de Loveresse où elle a suivi sa scolarité primaire. Elle a ensuite poursuivi ses études à l'école secondaire de Tavannes et a rejoint

plus tard l'École normale à Delémont où elle est devenue institutrice. Dans un premier temps, elle a enseigné aux Ecarts et finalement à Rebeuvelier durant 17 ans, soit jusqu'en 1967.

C'est en septembre 1953 que Thérèse a unit sa destinée à celle de Gérard Eggenschwiler. Le couple a eu la joie d'accueillir 7 enfants, 5 garçons et deux filles. Aujourd'hui, la famille compte également 22 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants. Après avoir cessé son activité professionnelle, Thérèse s'est occupé quotidiennement de sa famille et de son jardin. Elle a également été très engagée dans les différents mouvements catholiques tels que la Vie montante, le catéchisme et le Mouvement populaire

des familles. La jubilaire est une personne toujours active, énergique qui aime aider les autres, sait faire preuve de tolérance et est attentive aux démunis.

Très proche de la nature, elle apprécie contempler le Raimeux et décorer quotidiennement son intérieur avec des petits bouquets de fleurs des champs. Thérèse aime particulièrement écrire et a contribué à la rédaction de contributions ayant pour sujet l'histoire des écoles jurassiennes.

Elle a également été membre assidue de la Sainte-Cécile de Rebeuvelier et de la Chorale Chante ma terre et s'est investie dans le groupe d'animation de son village de résidence. Elle a eu l'opportunité de voyager jusqu'au Canada et de participer à différentes sorties avec ses amis de la Sainte-Cécile.

Jusqu'en 2017, elle a vécu à son domicile avec son époux Gérard qui est décédé en février 2018 mais pour des raisons de santé elle séjourne actuellement à la Résidence La Promenade à Delémont.

Pour cet important anniversaire, une fête où la jubilaire a été entourée de sa famille a été organisée dans un restaurant de Rebeuvelier.

Sabine Charmillot



Sabine Charmillot née Prongué est née à Buix le 23 juin 1929. Elle est la 2^e d'une fratrie de 7 enfants. Son papa occupe la profession de pierriste et d'agriculteur et sa maman est en charge de la famille à la maison.

Sabine a suivi dans un premier temps l'école primaire à Buix et ensuite l'école secondaire pour jeunes filles à Porrentruy. Au terme de sa scolarité elle a choisi de devenir enseignante et a fréquenté l'École normale à Delémont.

Après ses études elle a débuté sa vie professionnelle par deux ans d'enseignement à Rebeuvelier et a pratiqué ensuite 6 ans à Cornol et 34 ans à Courrendlin. En 1956 elle se marie avec Aimé Charmillot, union dont sont issus 3 enfants, 7 petits-enfants et 1 arrière-petite-fille.

Sabine a eu l'occasion de réaliser beaucoup de voyages et de croisières en mer Méditerranée. Une grande partie de ces voyages a été effectué en compagnie de l'amicale des contemporains 1929, groupement duquel elle est présidente depuis 32 ans. Ses périples l'ont notamment menée à la découverte de la Hollande, de Majorque, de Rhodes, de la Sicile ou encore de la Corse.

La jubilaire est également membre de la société Sainte-Cécile du village et elle fête cette année 60 ans de sociétariat.

Arrivée à la retraite, elle a participé en qualité d'auditrice à des cours dispensés à l'Université de Lausanne dans les domaines de l'histoire de l'art, la psychologie et anthropologie. Aujourd'hui, la nonagenaire aime lire, réaliser des Sudokus ou des mots croisés.

Pour marquer ce 90^e anniversaire, une grande fête avec toute la famille a été organisée et un repas a été pris en commun dans un restaurant de la région.

Les aînés du village de Rebeuvelier en vadrouille

Comme chaque année à mi-août, le Groupe Animation du village invite les aînés de R'beutz à une journée détente et c'est une bonne quarantaine de personnes qui a répondu à cette sympathique invitation.

Parti de Rebeuvelier sous un soleil radieux, celui-ci s'est rapidement caché durant toute la matinée pour ne réapparaître qu'après la montée en funi au Harder Kulm en dévoilant les mythiques Eiger, Mönch et Jungfrau et où un excellent repas a été servi aux excursionnistes, dans le restaurant du lieu.

Et c'est par un passage dans la ville fédérale et sa rose-raie que nos voyageurs d'un jour ont repris le chemin du retour, enchantés de cette belle et inédite excursion

René Wüthrich



Fête de la fusion

Le dimanche 7 juillet 2019 était une journée importante pour les 3 communes fusionnées, puisqu'une grande manifestation a été organisée en l'honneur des 3 villages et de leurs habitants.

Près de 500 personnes ont répondu présentes à cette journée riche en échanges où un repas a été confectionné par les entreprises et artisans de la place et offert à la population. De nombreuses activités ont été organisées pour les enfants, permettant à tout un chacun de pouvoir passer une belle journée entre partie officielle, repas et détente.

L'Autorité communale remercie encore toutes les sociétés et les entreprises et artisans ayant répondu positivement à cette journée, symbole de partage et de renouveau.

Cette journée a été marquée symboliquement par la plantation d'un chêne reflétant l'union et la force de la commune fusionnée.



Photo : Sophie Minger

De gauche à droite : Joël Burkhalter, Maire de la commune de Courrendlin ; Gabriel Voirol, Président du Parlement jurassien et Christophe Riat, Délégué aux affaires communales.

20 ans de carnaval

De 1999 à 2019 : voilà 20 ans que la Guggenmusik communale sillonne les carnivals dans toute la Suisse et même à l'étranger, de plus que les diverses manifestations du village.

En 1999, divers membres d'une clique prévôtoise (La Dalton) se donnent le défi de créer dans leur village la société que nous connaissons aujourd'hui, la Pit-Bull Band de Courrendlin.

Pourquoi Pit-Bull Band ? Personne ne le sait vraiment, à part peut-être un des membres fondateurs et actuel, Raphaël Hug. La seule explication connue est pour « Band », qui veut se différencier des autres cliques...

La « Pit », comme on l'appelle, est actuellement composée de 27 membres actifs, dont les âges varient de 16 à 60 ans environ, différenciés par plusieurs registres : trompettes, trombones, sousaphones, lyres, granits blocks, grosses caisses, batteries, petites percussions et même depuis peu d'un porte-drapeau.

Parmi ses membres, elle compte des musiciens chevronnés qui ont appris aux novices à apprivoiser leurs instruments. Pour cela, la « Pit » se réunit en général une fois par semaine, le mercredi soir, afin de s'entraîner et étoffer son répertoire musical. Vient s'ajouter aux répétitions un camp musical le temps d'un week-end, pour se préparer au mieux à la période carnavalesque, car oui, la raison principale de la société est belle et bien carnaval.



Sur scène ou en cortège, carnaval est avant tout un spectacle dont la clique est l'acteur principal, et celle-ci doit donc être à la hauteur de toutes les attentes. Qui dit spectacle dit costumes, maquillages et morceaux aiguisés qui font la fierté de la société !

Pour son anniversaire et afin de marquer le coup, la Pit-Bull Band de Courrendlin vous propose un week-end festif au goût de carnaval, scindé en deux événements, du 2 au 3 novembre 2019.

Le samedi soir sera consacré à la fête et à la musique, accueillant plusieurs cliques régionales ainsi qu'externe suivi d'une soirée disco, avec bars et petites restaurations à disposition.

Le dimanche, afin de passer un moment convivial tous ensemble, la « Pit » vous propose un repas de soutien dont vous trouverez de plus amples détails sur notre site internet www.pitbullband.net, pour que cette dernière puisse continuer à animer les rues de Courrendlin lors des diverses manifestations du village et d'ailleurs.

Renseignements et inscriptions pour le repas de soutien :

La Pit-Bull Band Courrendlin vous remercie d'ores et déjà pour votre participation et se réjouit de vous retrouver à cet événement.

Pour le comité de la Pit-Bull Band : T.T./N.M.

Obtention de bourses d'étude

Changement de législation dès la rentrée 2019-2020

Vous suivez actuellement une formation du secondaire II (mesure de transition, apprentissage, école de commerce, école de culture générale, école professionnelle à plein temps, lycée, etc.), vous avez entrepris des études de niveau tertiaire (ES, Université, EPF, HES, HEP, brevet, maîtrise, etc.) ou vous souhaitez partir prochainement en stage linguistique ? Vous avez la possibilité d'obtenir des subsides de formation de la part du canton du Jura.

Tous les renseignements utiles concernant les conditions d'octroi et la procédure pour remplir les formulaires pour l'année de formation 2019-2020 sont disponibles à l'adresse suivante :

www.jura.ch/bourses

Les formulaires remplis et signés avec tous les justificatifs nécessaires sont à envoyer par la poste à la Section des bourses. Un envoi par e-mail n'est pas valable.

Taxations fiscales : les décisions de taxation 2019 de l'étudiant et de ses parents doivent être jointes à la

demande. Même si les taxations ne sont pas encore disponibles, **les délais ci-dessous doivent impérativement être respectés pour nous faire parvenir votre demande.**

Les demandes doivent être déposées au plus tard :

- le **31 janvier 2020** pour les formations débutant **entre août et novembre 2019**
- le **30 avril 2020** pour les formations débutant en **janvier ou février 2020**
- le dernier jour du stage pour les stages linguistiques

Pour les dossiers déposés hors délai, le subside est dû uniquement pour la durée de formation restante jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour autant que la demande soit déposée avant le 31 mai.

La Section des bourses et prêts d'études se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil ou complément d'informations par courriel à l'adresse bourses@jura.ch ou par téléphone au **032 420 54 40** : lundi de 9 h à 11 h et du mardi au jeudi de 14 h à 16 h

Stages linguistiques

Pour pouvoir bénéficier d'une aide à la formation (bourse et/ou contribution cantonale), un stage linguistique doit répondre aux conditions suivantes :

1. Suivre les cours d'un établissement spécialisé en la matière durant 3 mois consécutifs, au moins un en résidant dans la région linguistique concernée pendant toute la durée du stage.
2. Le nombre de leçons hebdomadaires (période de 45 minutes) doit s'élever au minimum à 20.
3. Le stage doit débuter au plus tard dans les 2 ans après l'obtention du premier diplôme d'une formation reconnue du niveau secondaire II.

La date figurant sur le diplôme constitue le point de départ du

délai. Il est tenu compte d'un délai supérieur à 2 ans lorsque la formation est immédiatement suivie d'une autre formation du niveau secondaire II. Une période de service militaire ou de service civil immédiatement consécutive à une formation de base ou débutant dans les 6 mois après une telle formation n'est pas non plus comptée dans le délai de deux ans.

Si ces conditions sont remplies, le stage linguistique peut donner droit aux deux aides cumulatives suivantes :

- Bourse maximum de CHF 6'000.- pour 6 mois de stage. Les conditions financières pour l'octroi d'une bourse ordinaire doivent être remplies.

- Contribution cantonale aux frais de formation de CHF 500.- par mois de stage linguistique, soit CHF 3'000.- maximum. L'octroi de cette prestation est indépendant de la situation financière des parents et/ou de la personne en formation.

Tous les formulaires pour remplir vos demandes d'aides à la formation sont disponibles à l'adresse suivante :

www.jura.ch/bourses

Les demandes (bourse et contribution cantonale) doivent être déposées au plus tard le dernier jour du stage linguistique. Le timbre postal fait foi.

Elagage des arbres, haies vives et buissons le long des routes publiques

Conformément aux articles 58, 68 et 74 de la loi du 26 octobre 1978 sur la construction et l'entretien des routes (LCER), Les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace libre. Le gabarit d'espace libre doit déborder de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4 m 50 par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2 m 50 au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables jusqu'à la limite extérieure de ceux-ci.

Les buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des passages à niveau, croisements, débouchés, ainsi qu'à l'intérieur des courbes seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm (article 76 LCER).

Les arbres, les buissons et les haies vives ne doivent pas entraver la visibilité des éclairages publics, ils seront élagués par les propriétaires, à l'exception des lignes aériennes sur poteaux.

Les propriétaires bordiers de routes publiques sont invités à tailler leurs

arbres buissons et haies vives selon l'article 24 alinéa 3, du règlement communal sur les constructions à partir de mi-septembre jusqu'à mi-mars conformément aux présentes directives. Restent réservées les dispositions de l'article 58, alinéa 4, de la LCER qui fixent les responsabilités en cas de dommages pour suite d'inobservation des prescriptions précitées.

Sentier didactique

La construction de la Transjurane (A16) a nécessité plus de 70 ha de défrichement.

La Loi forestière suisse précise que «*tout défrichement doit être compensé en nature dans la même région. Au lieu de fournir une compensation en nature, il est possible, dans certains cas exceptionnels, soit de prendre d'autres mesures de compensation, soit de renoncer à la compensation du défrichement.*».

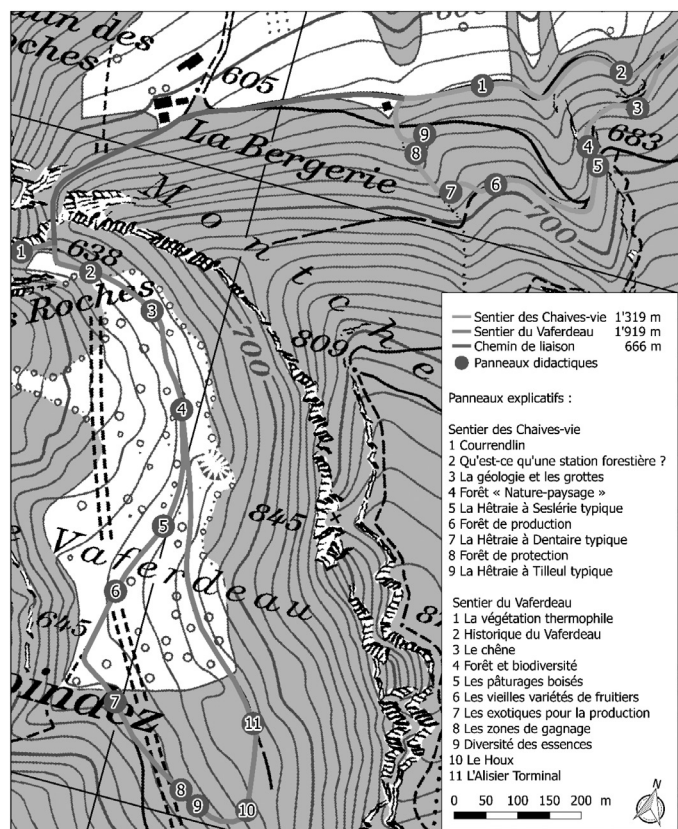
53 hectares ont été compensés par des reboisements. Dans environ la moitié des cas, le défrichement n'était que temporaire et le reboisement a pu être réalisé au même endroit, une fois les travaux terminés, alors que pour le reste (27 ha) des surfaces jusque-là non forestières ont été reboisées.

Les 17 ha qui n'ont pas été compensés par des reboisements l'ont été par des mesures en faveur de la nature et du paysage.

Lorsque des boisements à haute valeur naturelle ou paysagère ont été touchés par ces défrichements, des mesures supplémentaires ont été exigées. Cela a notamment été le cas à Courrendlin.

La compensation qualitative supplémentaire consistait en 3 objets :

1. Revalorisation des pâturages boisés du Vaferdeau et du Bambois. L'objectif général de cette mesure fut d'améliorer la qualité paysagère et écologique de ces milieux par la plantation d'anciennes variétés de fruitiers, de chênes et de feuillus rares.
2. Favorisation d'essences rares en forêt. Par le biais de plantations ou soins sélectifs, des essences telles que l'alisier blanc, l'érable à feuilles d'obier, l'alisier torminal, le tilleul et le houx ont été introduites ou favorisées. Une ancienne zone en friche a été rouverte afin de créer une zone de gagnage. Les pommiers et poiriers sauvages ainsi que les genévriers et diverses autres essences arbustives rares s'y trouvant ont été mis en valeur.



3. Création de deux sentiers didactiques. Le premier présente les fonctions de la forêt et les associations forestières. Le second expose certaines particularités du pâturage du Vaferdeau ainsi que les réalisations qui y ont été opérées dans le cadre des compensations A16.

Les panneaux du sentier du Vaferdeau ont été équipés d'un système permettant à la Bourgeoisie, à la commune ou à diverses associations de présenter des thèmes de façon temporaire.

Conteneurs semi-enterrés MOLOK

La solution pour les sacs à ordures

Solution hygiénique, dépôt des sacs à ordures sans encombrement des rues, maintien du prix des sacs à un niveau bas. Voici les principaux avantages des Molok.

Le Conseil communal de Courrendlin a accepté la mise en place de Molok sur le territoire communal. La procédure pour installer d'autres Moloks à Courrendlin est actuellement en cours de finalisation avant de déposer un permis de construire pour ce type d'installation.

Diminuer les coûts de ramassage

La mise en service des conteneurs semi-enterrés Molok dans les communes du district de Delémont doit permettre de diminuer la durée et les coûts de collecte des déchets urbains combustible (DUC). Le coût théorique de ramassage d'un sac à ordures passera de Fr. 0.66 actuellement à Fr. 0.39 avec les Molok. Il sera peut-être possible d'éviter une hausse de la taxe au sac, car le système actuel de ramassage porte-à-porte est déficitaire de plus de Fr. 100'000 par année.

Le SEOD fiance l'investissement

Les coûts d'installation des Molok sont de Fr. 7'700 par pièce – une grande partie des frais sont à la charge du SEOD, à l'exception des aménagements extérieurs, qui sont pris en charge par la commune. Le SEOD s'y retrouve par une diminution importante des coûts de ramassage.

La situation actuelle

La collecte des déchets urbains incinérables est financée par la taxe au sac (TAS) dans le périmètre SEOD. Une estimation des temps de collecte et des kilomètres effectués a pu être effectuée et présente les résultats suivants :

- Les temps de collecte, qui comprennent la phase de transport et celle de ramassage, sont d'environ 40 heures/semaine.
- Le kilométrage total est estimé à environ 500 km par semaine
- Environ 1'000 conteneurs 800 litres sont situés sur le périmètre SEOD. Ceux-ci ne seront pas supprimés avec l'implantation de conteneurs semi-enterrés.

Avantages pour les citoyens

- Plus de sacs stockés une semaine dans les caves et les garages
- Hygiène et image améliorée sur la voie publique
- Plus besoin de respecter des plans de collecte
- Sécurité améliorée par la suppression de manœuvres de véhicules
- Diminution des coûts de ramassage et donc conséquences positives sur la taxe au sac
- Sous terre, les températures plus fraîches réduisent les bactéries et les odeurs.



Les conteneurs Molok sont conçus pour des décennies

- Conteneurs semi-enterrés Molok, la référence mondiale depuis 1989
- 9'000 conteneurs installés en Suisse depuis 2001
- Durabilité : des conteneurs de plus de 20 ans sont toujours en service
- Chaque cuve est équipée d'un sac de lavage en polypropylène tissé, renforcé par une doublure en polyéthylène laminée (garantie 3 ans), dans lequel les déchets sont collectés.

Hygiénique

- Le conteneur Molok est placé aux deux tiers dans le sol
- Le système de stockage vertical entraîne un compactage des déchets anciens sous l'effet de leur propre poids au fond du conteneur
- Aucun contact direct avec le sac ou les déchets
- Protégée par un sac de propreté, la cuve reste propre
- Les déchets sont conservés à l'abri du vent, des animaux et des insectes.

Economiques et écologiques

- Le design vertical de la cuve, enterrée sur deux tiers, permet d'économiser de l'espace, tout en offrant une grande capacité
- Un système de vidange rapide et fonctionnel. Une seule personne avec un camion (benne ou compacteur) équipé d'une grue, suffit à vider les conteneurs
- Seulement 3 minutes pour vider l'équivalent de 7 à 8 conteneurs traditionnels de 800 litres
- Grâce à la souplesse du système exprès et du sac, le camion et les alentours sont protégés
- Moins de kilomètres, moins d'arrêt, moins de ramassages, rapidité de vidanges permettant des économies financières importantes.
- Un impact CO₂ réduit grâce aux différentes mesures de réduction

www.seod.ch

Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

Calendrier des manifestations Etat civil...

Septembre

27 au 30 septembre

Manchots et compagnie – Expositions – (Les Amis de la Vieille Eglise) – Eglise St-Barthélemy – Courrendlin

Octobre

1^{er} au 13 octobre

Manchots et compagnie – Expositions (Les Amis de la Vieille Eglise) Eglise St-Barthélemy – Courrendlin

3 octobre

Promotions civiques, Aubade des nonagénaires et Accueil des nouveaux habitants

25 octobre

Encuentros, l'autre Sud – Concert (Les Amis de la Vieille Eglise) Eglise St-Barthélemy – Courrendlin

26 octobre

Soirée-jeux (Association Horizon) – Ancienne halle de gymnastique

31 octobre

Cortège Halloween (Société d'embellissement) – Au village

Décembre

5 décembre

Marché de Saint-Nicolas – Place du Marché (Rue du Cornat)
Fenêtres de l'Avent – Rebeuvelier

16 décembre

Thé de l'Amitié (Les Amis de la Vieille Eglise) Eglise St-Barthélemy – Courrendlin

Déchetterie communale Horaire d'ouverture

HIVER 2019-2020

(lundi 21 octobre 2019 au samedi 14 mars 2020)

LUNDI: de 10 h 00 à 12 h 00
MERCREDI: de 16 h 30 à 18 h 30
VENDREDI: de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI: de 10 h 00 à 12 h 00

Fermeture de fin d'années
pour les jours fériés suivants:

MERCREDI 25 décembre 2019
MERCREDI 1^{er} janvier 2020

L'horaire habituel reprend dès le vendredi 3 janvier 2020.

Félicitations aux heureux mariés

07.06.2019 Laura Sbaraglia et Anthony Moser
11.06.2019 Asmâa Fourad et Ludovic Steiner



Ils nous ont quittés

28.05.2019 Madeleine Lachat
03.06.2019 Francis Rottet
10.06.2019 Ryan Yosef
27.06.2019 Jean-Noël Rossé
12.07.2019 Ruth Benninger
26.07.2019 Giovanni Barcella
27.07.2019 Eveline Buchwalder
09.08.2019 Denise Chèvre
11.08.2019 Antonio Scuotto



Carnet rose

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents!

TOM Greutmann, né le 24.05.2019
Fils de Cyril et Delphine Greutmann

DRIAN Paqarada, né le 05.06.2019
Fils de Granit et Heliona Paqarada

ANGELA Al Assidi, née le 11.06.2019
Fille de Yasser Al Assidi et Ola Awad

ILHAN Alkis, né le 17.06.2019
Fils Nagip Berisha et Güven Alkis

NATHAN Kappel, né le 25.6.2019
Fils de Jérôme Kappel et Ghislaine Chételat

NAELA Xhaqkaj, née le 25.06.2019
Fille de Muharrem et Inès Xhaqkaj

EMMA Müller, née le 05.07.2019
Fille de Raphaël et Marie Müller

ELIO Sprunger, né le 17.07.2019
Fils de Dylan et Noémie Sprunger

GIULIO Moser, né le 29.07.2019
Fils de Anthony et Laura Moser

JADE Charmillot, née le 01.08.2019
Fille de Jérôme et Eve Charmillot



PROCHAINE PARUTION : Décembre 2019